

Ah ! qui que vous soyez, comprenez, respectez, confessez de cœur et de conduite ces droits de Dieu si indiscutables, si augustes, et dont l'exercice toujours légitime et sacré, est si divinement profitable à tous ceux sur qui il s'exerce. Remarquez d'ailleurs qu'ici, chose admirable ! Dieu qui a tout droit, ne commande point ; il conseille, il appelle, il exprime un désir, il prend la forme de l'invitation, parfois presque de la prière : c'est à faire fondre le cœur. Toute vocation divine devrait, dès que nous la sentons, nous enivrer et nous confondre ; mais ce que Dieu y joint de discrétion et de respect, jette l'âme éclairée qui y pense avec foi dans des abîmes de stupeur et d'amour. De ce qu'une vocation au sacerdoce ou à la vie religieuse contient de bonté miséricordieuse, d'amour insigne et témoigné, de libéralité généreuse, de mystérieuse prédilection et de complaisance ; de ce que la créature y reçoit de grandeur, de puissance, de liberté, de paix, de joie, de fécondité et de gloire, on ne peut pas même en dire ce que Notre-Seigneur dit dans l'Apocalypse du nom nouveau conféré au bienheureux qui a vaincu : " Nul ne le sait hormis qui le reçoit ", car celui qui en est favorisé n'en connaîtra jamais le prix ni la mesure.

Vous tous donc à qui Dieu daigne envoyer ce souffle de son Esprit dont un si petit nombre est touché sur la terre ; vous que le Père des miséricordes regarde avec une si spéciale